



Bien-être des personnes âgées : comparaison internationale

Le bien-être des personnes âgées est un des aspects qui seront couverts dans une prochaine étude de la Régie. Celle-ci évaluera le système québécois de sécurité financière à la retraite et le comparera à celui d'autres pays industrialisés.

La comparaison du revenu des personnes âgées entre les différents pays nécessite l'utilisation d'une notion commune de revenu. La définition de revenu disponible utilisée par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a servi à la comparaison.

De façon générale, le revenu utilisé pour comparer l'adéquation du revenu, le taux de pauvreté (ou de faible revenu) ou les inégalités de revenu est le *revenu équivalent disponible*. Il correspond au revenu disponible ajusté en fonction de la taille du ménage¹.

Le revenu disponible

Il existe plusieurs façons de présenter le revenu disponible. Une des façons est de le comparer *relativement à un autre groupe*. À cet égard, trois ratios ont été analysés :

- Le revenu équivalent disponible moyen des **personnes âgées par rapport à celui des personnes majoritairement actives** sur le marché du travail : il varie de 62 % au Royaume-Uni à 89 % pour la France. Le Canada se situe au second rang avec 84 %. Le Québec se situe à 79 %².
- Le revenu équivalent disponible des **jeunes retraités par rapport à celui des préretraités** : le Québec arrive en tête de liste. En plus du Québec, l'Italie, la France, le Canada et l'Allemagne ont un ratio égal ou supérieur à 80 %.
- Le revenu équivalent disponible moyen des personnes de **65 ans et plus en pourcentage du revenu moyen de la population** : le Québec possède un ratio supérieur à celui de six des neuf pays représentés et ce taux est près de 4,5 % supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE.

Comme on peut le constater, quelle que soit la base de comparaison, le Québec se classe généralement dans le peloton de tête en ce qui concerne le revenu disponible des personnes âgées.

¹ On suppose que le revenu du ménage est mis en commun et qu'il y a des économies d'échelle à vivre à plusieurs dans un même logement. L'échelle d'équivalence familiale couramment utilisée correspond à la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage.

² Ces ratios, comme les autres qui sont présentés, ne doivent pas être interprétés comme des taux de remplacement du revenu de travail au moment de la retraite, car on ne compare pas une même cohorte d'individus à deux moments différents. De plus, le revenu équivalent disponible est calculé à partir du revenu de l'ensemble de la population d'un groupe d'âge, et non à partir du revenu des travailleurs seulement.

Sources de revenu des personnes âgées

Dans les pays analysés, les personnes âgées bénéficient généralement d'un niveau de vie adéquat malgré la diversité des systèmes de retraite. Mais de quoi est composé ce revenu? On observe que³ :

- la part relative des revenus de capital est plus importante aux Pays-Bas, au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis;
- la part relative des transferts sociaux nets est importante dans tous les pays si l'on tient compte du fait que cette part est calculée après déduction des impôts⁴ et des cotisations obligatoires. Cette part est particulièrement importante en France, en Italie et en Suède;
- la part relative des revenus de travail est importante aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni.

Taux de pauvreté⁵

Connaître le revenu (relatif) par rapport à un autre groupe est une chose. Mais qu'en est-il de la répartition des revenus? Qui reçoit ces revenus? Comment sont-ils distribués dans la population?

Un pays peut avoir un niveau global de revenu élevé même si une partie non négligeable de sa population doit vivre avec des moyens financiers limités. D'ailleurs, un autre objectif des systèmes de sécurité du revenu à la retraite est de minimiser ce risque.

Il existe plusieurs approches pour définir la pauvreté. La majorité des études de comparaison internationale utilise l'approche relative. L'OCDE utilise une mesure de faible revenu qui correspond à 50 % du revenu équivalent disponible médian⁶ de la population⁷.

Les Pays-Bas ont un taux de faible revenu des personnes âgées exceptionnellement bas, avec un peu plus de 2 %. Au Canada et au Québec⁸, le taux de faible revenu de la population âgée est de l'ordre de 6 à 7 %, ce qui se compare à la Suède. À l'autre extrême, aux États-Unis et au Japon, le taux de faible revenu dépasse les 20 %.

Un des éléments importants qui influencent le taux de pauvreté des personnes âgées est le niveau des prestations prévues par le filet de protection offert par l'État⁹. Dans la plupart des pays étudiés, le taux de faible revenu des personnes âgées est supérieur à celui de la population en âge de travailler. La situation est inverse au Canada, au Québec, aux Pays-Bas et en Allemagne.

³ - Le revenu de capital comme les pensions d'un régime privé, les revenus de placement et autres revenus privés;
- le revenu de travail, incluant les revenus de travail autonome;
- les transferts sociaux nets, c'est-à-dire les pensions publiques et les transferts gouvernementaux, moins les impôts personnels et les cotisations obligatoires.

⁴ Il convient de mentionner que les impôts ne servent pas seulement à financer les pensions publiques et les transferts gouvernementaux pour les personnes âgées. Le niveau des impôts variera beaucoup d'un pays à l'autre, selon la part des dépenses publiques dans l'économie.

⁵ Le terme *taux de pauvreté* est largement utilisé. Cependant, au lieu de ce terme, on utilise plutôt *taux de faible revenu* pour distinguer les personnes ayant un faible revenu.

⁶ Le revenu médian est préférable au revenu moyen, car le seuil de faible revenu sera moins influencé par une plus grande disparité dans la répartition des revenus.

⁷ Ce concept est très semblable à la mesure de faible revenu après impôts (MFR-API) établie par Statistique Canada et celle établie pour le Québec par l'Institut de la statistique du Québec.

⁸ Pour le Québec, la définition utilisée est différente de celle utilisée par l'OCDE. Toutefois, la comparaison entre les deux groupes d'âge demeure valide.

⁹ *Les pensions dans les pays de l'OCDE 2009 : Panorama des systèmes de retraite*, OCDE, 2009.

Taux d'épargne des ménages

Au moment de la retraite, la majorité des ménages compte sur une source de revenu en moins, soit le revenu de travail. Afin de compenser ce manque à gagner, le revenu de travail est substitué par les régimes publics et privés de retraite, ainsi que par l'épargne.

Le taux d'épargne, pour les pays de l'OCDE, se situe en moyenne à 6,6 %, soit bien au-delà de celui du Canada (2,1 %) et du Québec (2,4 %). L'Allemagne et la France dépassent la barre des 10 %.

L'accès au crédit, les taux d'intérêt, l'inflation, la richesse financière nette, le financement et la consommation des services publics ainsi que l'organisation du financement des retraites (public/privé) peuvent influencer sur les résultats et expliquer en partie ces différences entre les pays.

Le taux de remplacement offert par les régimes de retraite publics

Les régimes publics obligatoires offrent une protection de base aux travailleurs afin de leur assurer un revenu minimal au moment de leur retraite. Dans certains pays, il existe également des régimes privés obligatoires. Cependant, ces revenus doivent être accompagnés de sources de revenu additionnelles en vue d'atteindre un taux de remplacement du revenu acceptable à la retraite.

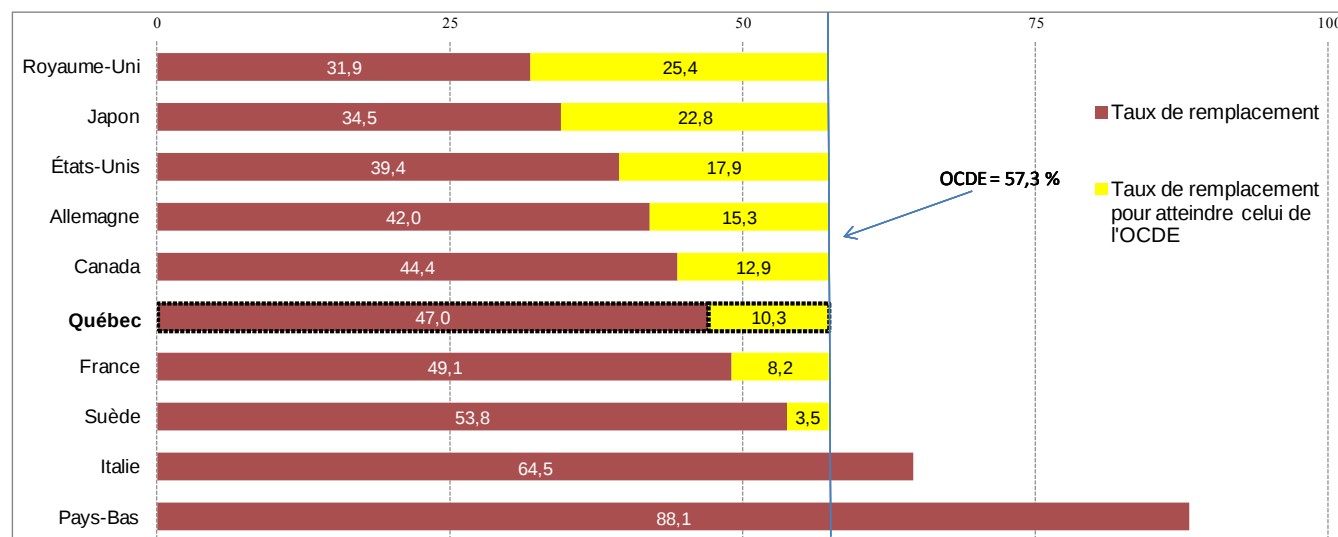
Comme le présente le graphique 1, le taux de remplacement brut des régimes de retraite publics est de moins de 50 % pour la majorité des pays étudiés. Cela suppose que si les rentes publiques ne sont pas accompagnées de rentes privées, le passage à la retraite peut s'avérer difficile. Plus le taux de remplacement brut des régimes de retraite publics est faible, plus il faut épargner de façon individuelle afin de combler le manque à gagner nécessaire pour jouir d'une retraite confortable.

Au Québec, le taux de remplacement du revenu diminue rapidement à mesure que le salaire augmente, puisque l'aide de l'État est principalement axée sur les personnes à faible revenu. Pour un salaire moyen, le taux de remplacement de revenu brut des régimes publics de retraite obligatoires est moins élevé que dans la moyenne des pays de l'OCDE, autant au Québec qu'au Canada. Les Québécois et les Canadiens ont donc besoin, en moyenne, de plus d'épargne provenant des régimes facultatifs (REER) ou des régimes d'employeurs pour atteindre un taux de remplacement du revenu adéquat à la retraite.

L'accumulation de revenus suffisants sur une base individuelle dépend de plusieurs facteurs : le niveau de revenu avant la retraite, l'assiduité à l'épargne-retraite, l'âge auquel les personnes commencent à épargner, le taux de rendement sur les placements, etc. Ainsi, plus le taux de remplacement offert par les régimes publics est faible, plus il sera important de commencer tôt à épargner, d'être assidu et d'obtenir de bons rendements pour s'assurer un revenu suffisant à la retraite.

Graphique 1

Taux de remplacement brut des régimes publics de retraite obligatoires (pour un travailleur au salaire moyen)



Source : OCDE (2011), *Panorama des pensions 2011: Les systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE et du G20*.

Québec : calcul des auteurs.

Note : En Suède et aux Pays-Bas, il existe des régimes privés obligatoires, lesquels sont inclus dans le calcul des taux.

Au Québec, l'aide gouvernementale est dirigée vers les personnes à faible revenu : pour un travailleur gagnant la moitié du salaire moyen, le taux de remplacement est supérieur à 80 %, alors que pour la moyenne des pays de l'OCDE, ce taux est de 72 % à ce niveau de salaire. Cependant, au Québec comme au Canada, le taux de remplacement du revenu diminue rapidement lorsque le salaire augmente. À une fois et demie le salaire moyen, le taux de remplacement n'est plus que de 32 % au Québec, alors qu'il est de 52 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Inégalité des revenus

Est-ce que les inégalités de revenu s'améliorent, se détériorent ou demeurent sensiblement les mêmes à la retraite? Plusieurs indicateurs permettent de répondre à cette question. Parmi ceux-ci, le coefficient de Gini¹⁰ est un indicateur largement utilisé dans les études de comparaison internationale. Il permet de comparer différentes populations entre elles ou de comparer la distribution des revenus entre divers groupes au sein d'une même population.

¹⁰ Le coefficient de Gini est un indicateur statistique, compris entre 0 et 1, qui sert à mesurer le degré d'inégalité de la répartition d'une masse au sein d'une population statistique. Plus le coefficient de Gini est élevé, plus la répartition des revenus dans la population est inégale. Le chiffre 0 signifie l'égalité parfaite des revenus et 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien).

De façon générale, le coefficient de Gini est plus faible pour les personnes âgées que pour les personnes d'âge actif. Il y a donc une diminution des inégalités de revenus après la retraite.

Parmi les pays les plus égalitaires, c'est au Royaume-Uni que l'on constate la plus forte diminution du coefficient de Gini entre les personnes de 15 à 64 ans et les personnes de 65 ans et plus, soit plus de 20 %. Cependant, le coefficient de Gini des personnes de 18 à 64 ans au Royaume-Uni (0,34) dépasse celui de la moyenne de l'OCDE (0,31).

Le Canada se classe au second rang avec une diminution de plus de 15 % du coefficient entre les personnes d'âge actif et les personnes âgées. Par contre, on observe une augmentation dans certains pays, soit la France, le Japon et les États-Unis.

Conclusion

Forces du système québécois

Sur le plan des **indicateurs d'adéquation du revenu** des personnes âgées, le Québec et le Canada se situent dans le peloton de tête. La performance du Québec et du Canada, pour ce qui est de minimiser le risque de **pauvreté** chez les personnes âgées, est supérieure à la moyenne des pays étudiés.

Le Québec se classe favorablement en ce qui concerne le **taux de remplacement du revenu offert par les régimes de retraite publics** aux travailleurs gagnant 50 % du salaire moyen.

Le Canada se classe au second rang parmi les pays étudiés en ce qui a trait à la mesure de l'**inégalité des revenus**. L'inégalité des revenus à la retraite est plus faible au Canada que dans la moyenne des pays de l'OCDE.

Faiblesses du système québécois

Le **taux de remplacement du revenu** diminue rapidement à mesure que le salaire augmente, puisque l'aide gouvernementale au Québec et au Canada vise particulièrement les personnes à faible revenu. Le taux de remplacement du revenu brut des régimes publics de retraite obligatoires, pour un salaire moyen, est moins élevé que dans la moyenne des pays de l'OCDE. Il en est de même pour les personnes ayant un revenu supérieur.

Le **taux d'épargne** des Québécois et des Canadiens est plus faible que celui des pays de l'OCDE.

Auteur : Denis Carbonneau
Direction de l'évaluation, de la statistique et de la révision

